Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : lerlegales@estrepublicain.fr

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

133212900

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2019.

136520500

Habitat 70

RÉSULTATS DE CONSULTATION (EXTRAIT)
Travaux

Habitat 70 (OPH) lance une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret ministériel n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour : construction de 4 logements individuels locatifs à MANDREVILLARS, lieu dit « Sur la Ville ».

Résultats de cette consultation sur : www.habitat70.fr

Avis de marché

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Reconstruction d'un local DDSM sur le site de la déchetterie de Chaumercenne

Identification de l'acheteur : SYTEVOM, Les Fougères, 70130 Noidans-le-Ferroux, tél. 03.84.76.93.00, fax : 03.84.76.39.00.

Objet du marché : reconstruction d'un local DDSM sur le site de la déchetterie de Chaumercenne.

Procédure de passation des marchés : procédure formalisée.

Date limite de réception des offres : les offres devront être transmises par voie électronique sur la plate-forme achatpublic.com avant le mercredi 20 mars 2019 à 16 h.

Demande de documents, renseignements administratifs et techniques :
- sur la plate-forme achatpublic.com ;
- par mail à l'adresse suivante : ldescourvieres@sytevom.org

Justificatifs à produire : voir règlement de consultation, article 5.

Critères d'attribution : voir règlement de consultation, article 4.

Date d'envoi de l'avis : 15 février 2019.

136582700

Néolia
Groupe ActionLogement

AVIS DE MARCHÉ

Maître d'ouvrage : Néolia, 34, rue de la Combe-aux-Biches, CS 75267, 25205 Montbéliard cedex.

Procédure : adaptée.

Date de publication : 19 février 2019.

Type de marché : forfaitaire.

Opération : construction de 6 logements collectifs en locatif, rue de la Liberté, 90400 Moval.

N° d'opération : 1804-1.

Réponses acceptées : en corps d'états séparés pour les lots suivants :
- lot 3 : maçonnerie, gros œuvre ;
- lot 4 : VRD, aménagements extérieurs, réseaux secs, espaces verts ;
- lots 5, 6 : charpente, couverture, zinguerie ;
- lot 8 menuiseries extérieurs ;
- lot 9 : menuiseries intérieures ;
- lots 10, 13 : cloisons, doublages, isolation, revêtements murs et plafonds ;
- lots 11, 12 : revêtements de sols souples, carrelage, faïence ;
- lot 14 serrurerie ;
- lot 15 : portes de garages ;
- lots 16, 17, 18 : chauffage, VMC, plomberie, sanitaires ;
- lot 19 : électricité ;
- lot 21 : nettoyage ;
- lots 38, 45 : échafaudages, isolation extérieure.

Insertion par l'activité économique (clause obligatoire pour les opérations ANRU) : l'exécution du marché ne comporte pas de clause d'insertion par l'activité économique.

Maître d'œuvre : Donato NOTARNICOLA.

Démarrage prévisionnel : juillet 2019.

Délai d'exécution : 18 mois.

Critères de choix des offres (identiques au RC) : critères, pondération :
- prix : 60 % ;
-valeur technique (15 %), décomposée comme suit : pertinence de l'offre (40 %), organisation dédiée a l'exécution du marché (30 %), système qualité lié au projet pour remédier auxdéfaillances (30 %) ;
- références travaux similaires : 15 % ;
- garantie financière : 10 %.

Délai de validité des offres : 120 jours.

Renseignements : Néolia, M. Alain ROBLIN, tél. 03.84.21.94.88.

Conducteur d'opérations : M. Alain ROBLIN.

Communication du DCE : téléchargement gratuit sur la plate-forme https://www.marches-securises.fr

Modalités de réponses : selon règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : mardi 12 mars 2019 à 16 h 30 sur la plate-forme https://www.marches-securises.fr

136587800

Avis publics

Communauté de communes du Pays d'Héricourt

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Échenans-sous-Mont-Vaudois avec déclaration de projet

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de mise en compatibilité du PLU de la commune d'Échenans-sous-Mont-Vaudois avec une déclaration de projet, en vue de l'implantation des équipements de l'Odyssée du cirque, pendant une durée de 16 jours consécutifs, du lundi 11 mars 2019 à 9 h au mardi 26 mars 2019 à 17 h.

Au terme de cette enquête publique, la déclaration de projet qui emportera approbation des nouvelles dispositions du PLU sera adoptée par le conseil communautaire, autorité compétente pour prendre la décision, représentée par son président, M. Fernand BURKHALTER.

M. Christian PAGANESSI, officier de gendarmerie retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Besançon.

Le dossier de mise en compatibilité du PLU de la commune d'Échenans-sous-Mont-Vaudois avec une déclaration de projet comprendra les informations se rapportant à l'objet de l'enquête, les avis de la CDPENAF et de la MRAe ainsi que les avis des personnes publiques associées.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenus à sa disposition à la mairie d'Échenans-sous-Mont-Vaudois et à la Communauté de communes du Pays d'Héricourt aux heures habituelles d'ouverture.

En outre, le public pourra consulter l'intégralité du dossier et y consigner ses observations sur le site internet de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt à cette adresse : www.payshericourt.fr, rubrique « aménagement du territoire », dossier « mise en compatibilité du PLU d'Échenans-sous-Mont-Vaudois ».

Les observations pourront être formulées par écrit et transmises par voie postale à l'adresse suivante : Communauté de communes du Pays d'Héricourt, à l'attention de M. Christian PAGANESSI, commissaire enquêteur, 3, rue Martin-Niemöller, 70400 Héricourt.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la communauté de communes du Pays d'Héricourt.

M. le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations à la Maison de la Formation (1, faubourg de Montbéliard, 70400 Héricourt) aux jours et horaires suivants :
- lundi 11 mars 2019 de 9 h à 12 h ;
- mardi 26 mars 2019 de 14 h à 17 h.

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt, le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressés à M. le Préfet de la Haute-Saône et à M. le Président du tribunal administratif de Besançon.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Échenans-sous-Mont-Vaudois (2, Grande Rue) et au siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt (3, rue Martin-Niemöller à Héricourt) pendant une durée d'un an.

Cet avis sera affiché à la mairie d'Échenans-sous-Mont-Vaudois, à la Communauté de communes du Pays d'Héricourt ainsi que sur le site Internet de la commune d'Échenans-sous-Mont-Vaudois (www.echenans-sous-mont-vaudois.fr) et de la CCPH (www.payshericourt.fr).

136252300

70A26

HTS17 - V1